

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

013/030

**L'AN DEUX MILLE TREIZE  
11 DECEMBRE 18H**

**dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS**

Présents : , Danièle BORDAIS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Danielle CONDO, Henri FRAISSE, Yvette PAZ, Paulette VERGNES.

Excusés : Michèle RIEUX, Sandrine GOMES, Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER.

Absents : Mohamed EDDAH

**TAXES ET PRODUITS IRRECOURABLES BUDGET SAAD**

La Vice-Présidente rappelle que Madame le Receveur Percepteur n'a pu au cours des exercices 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012,2013 mettre en recouvrement certains titres, cote ou produits en raison soit du décès de la personne, ou d'un changement de domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,  
ACCEPTE de déclarer irrécouvrables, sur l'exercice 2013, les titres émis pour un montant total de **2875.85€**

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE  
ET EXECUTOIRE.  
Publié le 12 DECEMBRE 2013.  
Transmis en Préfecture.

La Présidente,  
Michèle RIEUX.